

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Décentralisation des personnels de l'Education Nationale :
le grand retour !

- Social -
Date de mise en ligne : mercredi 12 novembre 2003

Démocratie & Socialisme

Après les importantes manifestations et grèves à répétition du printemps dernier, les personnels avaient obtenu en juin de rester sous la tutelle de l'Education Nationale. Cela concernait les médecins scolaires, les assistants sociaux, les psychologues, les conseillers d'orientation. Mais ce gouvernement et ses élus n'ayant aucune parole, la commission des Affaires Culturelles du Sénat vient de décider de rétablir, sous forme d'amendement au projet de loi sur la décentralisation, le fait de faire à nouveau passer ces personnels sous la coupe des Conseils Généraux, alors que le texte initial, voté par les députés, ne comportait pas ce dispositif.

La droite sénatoriale essaye de revenir à la charge, misant sur une non-mobilisation. Mais ce calcul est hasardeux, tellement est forte la fureur des personnels, en particulier celle des médecins scolaires. Pour eux, l'action est prête pour un nouveau départ si le gouvernement intègre cet amendement. Pour le syndicat national des médecins scolaires et universitaires (SNMSU) majoritaire, « il n'est pas question de tolérer ce changement de texte » et précise « ce gouvernement est-il digne de confiance ? ». Les ministres concernés, L. Ferry et X.Darcos, n'ont pour l'instant pas donné de réponse. A l'instar de Raffarin, ils distillent informations et propositions diverses puis attendent les réactions. Dans ce cas la aussi, aucune négociation préalable avec qui que se soit et surtout pas avec des syndicats majoritaires !

Les interrogations sont nombreuses. Alors que de nombreux départements ne respectent pas leurs obligations, par exemple sur le RMI, la protection maternelle et infantile, comment leur faire confiance en ce qui concerne le transfert des personnels de l'Education Nationale ?

Cette pseudo-décentralisation n'apportera aucun progrès aux enfants et à leur famille. Les médecins scolaires ont raison d'être attachés à leur mode d'exercice cohérent, au coeur de l'institution qui intègre tous les aspects de la santé de l'élève.

Cet amendement montre que pour ce gouvernement tout est permis et que la vigilance est plus que jamais nécessaire.

Gérard Berthiot